

# Des fruits communs aux groupements pastoraux : constructions d'identités professionnelles

Autor(en): **Rémy, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Histoire des Alpes = Storia delle Alpi = Geschichte der Alpen**

Band (Jahr): **10 (2005)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-10953>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Des fruits communs aux groupements pastoraux

## Constructions d'identités professionnelles

Jacques Rémy

---

### Zusammenfassung

#### **Von der gemeinsamen Käseproduktion zur gemeinsamen Viehhut. Die Konstruktion der Berufsidentitäten**

*Der Artikel behandelt die Konstruktion der Berufsidentitäten von Viehzüchtern in der Tarentaise (Savoyen). Im Zentrum steht die sekundäre Sozialisierung im Rahmen der gemeinsamen Viehhut und Käseherstellung während der Alpzeit. Die Berggesellschaften oszillieren zwischen dem kollektiven Pol, der sich auf die Tradition und das Gefühl einer gemeinsamen Zugehörigkeit stützt, und dem individualistischen Pol, der auf dem persönlichen Interesse beruht. So wird der individuelle Besitz der Bauernbetriebe durch die gemeinsame Tierhaltung auf der Alp gemildert. In ähnlicher Weise macht der von der Dorfgemeinschaft proklamierte Egalitarismus auf der Alp einer starken Arbeitsteilung und strengen Statushierarchie Platz. Diese andauernde Spannung zwischen dem Kollektiven und dem Individuellen prägt die Berufsidentitäten und überdauert auch das Verschwinden der kollektiven Käseproduktion. Diese wird ersetzt durch eine Gruppe von Hirten, welche ebenfalls die kollektive Alpung des Viehs gewährleistet; der Käse wird jetzt aber in der Genossenschaft von Moûtiers hergestellt.*

---

L'usage croissant du terme *identité* dans les sciences sociales ne s'explique pas seulement par des effets de mode. La notion d'identité ouvre sur celle d'individu et questionne sur la place qui lui revient dans la société, selon l'opposition classique entre holisme et individualisme, entre les démarches qui privilégient l'examen de la société comme totalité, comme structure

encadrant et guidant les comportements individuels, et celles qui considèrent que le sens est donné par l'addition des comportements des divers individus composant la société. Sans prétendre conclure ou dépasser un débat qui oppose sociologues, ethnologues et anthropologues depuis la fondation de ces disciplines voisines, on voudrait apporter quelques éléments montrant comment cette tension entre le collectif et l'individuel intervient dans la construction des identités sociales et, plus spécifiquement ici, dans l'élaboration progressive des identités professionnelles agricoles. Les observations qui suivent s'appuient sur une enquête sociologique entreprise en 2002 dans les cantons de Bozel et de Moûtiers, en Savoie, dans l'ancienne province et évêché de Tarentaise, cantons dits de «Moyenne Tarentaise».<sup>1</sup>

### Un fruit bien défendu

Les sociétés montagnardes sont souvent perçues comme le modèle même de communautés rurales fondées sur une profonde solidarité entre membres et ce topos demeure fortement ancré dans l'imaginaire collectif. Nous pensons au contraire que l'affrontement y est tout aussi présent que la coopération: aux luttes pluriséculaires qui opposent les communautés entre elles, dont témoignent les archives,<sup>2</sup> s'ajoutent les conflits qui voient périodiquement s'affronter des individus et des groupes au sein même de ces communautés, en particulier pour le contrôle des alpages. Pour reprendre le titre d'un ouvrage qui a marqué les débats ruralistes des années 1970, ces affrontements récurrents relèvent plus de la «lutte de classe au village»<sup>3</sup> que des élans vertueux de certaines pastorales.

Dans cet espace disputé, il apparaît que des dispositions fort diverses ont été inventées, adoptées ou subies au fil du temps pour exploiter les ressources locales, à commencer par les pâturages d'été. Il faut ici reprendre la distinction classique entre grande et petite montagne («montagne» entendu comme alpage): la *petite montagne* donne lieu à une exploitation individuelle, c'est-à-dire familiale, et donc à la fabrication de fromages de taille modeste (tomme, reblochon...), dont la vallée de la Maurienne ou le Val d'Arly constituent des exemples significatifs. La *grande montagne* permet, en raison de la taille importante des troupeaux, de fabriquer le gruyère; elle est exploitée soit sous la responsabilité d'un entrepreneur privé, dénommé montagnard ou

alpagiste, qui prend en location les vaches de divers éleveurs, jointes pour les trois mois d'estive à celles de son propre troupeau, soit sous forme de fruit commun constitué du rassemblement de divers troupeaux dont l'exploitation est confié à une équipe de plusieurs hommes, fortement hiérarchisée, et dirigée par un fruitier ou fromager, sous la responsabilité des gérants du fruit commun ou *procurateurs*. Le Beaufortain constitue un exemple d'exploitation individuelle qui a fait, il y a quelques années, l'objet d'une analyse approfondie d'Hélène Viallet.<sup>4</sup> La Tarentaise est le domaine privilégié des fruits communs, dont Philippe Arbos produisit une typologie détaillée, documentée par ses enquêtes orales et ses observations de terrain, conduites au début du siècle dernier.<sup>5</sup>

La diversité des «choix» opérés pose une première question, qui ne connaît pas de réponse simple: la propriété communale n'implique pas nécessairement exploitation collective, on le voit dans le Beaufortain, et inversement l'exploitation en fruit commun, qui se fonde le plus souvent sur des espaces communaux, peut aussi naître d'initiatives individuelles, par regroupement de parcelles appartenant en propre aux sociétaires, dans leur intérêt réciproque. Dans son «Essai sur les biens communaux du duché de Savoie», C.-M.-J. Despine relève ainsi que «*le fruit commun* est plus avantageux aux habitants, en ce qu'il assure à chacun, en proportion du nombre de ses vaches, le bénéfice qu'aurait fait le fermier»<sup>6</sup> (c'est-à-dire le montagnard, l'alpagiste), mais il précise bientôt que tout habitant domicilié dans la commune y participe en raison de ses contributions (fiscales), et que celui auquel sa contribution n'assure pas un droit complet d'herbage peut vendre sa portion, ou bien en acheter une autre pour y suppléer. Ce système exclut ceux qui ne paient pas d'impôt, donc les plus pauvres, et accroît les inégalités au sein de la communauté. Les intendants de Tarentaise ont bien tenté d'obvier en faveur des pauvres et de faire valoir les droits des propriétaires forains, en raison de leur contribution, «mais comme la gestion locale n'est point contrôlée, les conseils des communes, principaux intéressés, trouvent facilement le moyen d'éluder ces sages dispositions».<sup>7</sup> Le système comporte donc un double mécanisme de sélection et d'élimination: à l'intérieur de la société locale par exclusion des autochtones pauvres, et à l'extérieur en se protégeant des forains aisés. Le fruit commun ne constitue donc pas – dans le contexte de communes montagnardes riches en population et en bétail – une œuvre de bienfaisance mais bien plutôt une association à but lucratif à



laquelle tout habitant n'avait pas automatiquement accès. Il n'en va d'ailleurs pas autrement des consortages observés dans les Alpes suisses.<sup>8</sup> Le fruit commun est donc lui aussi pris entre ces pôles opposés de l'intérêt individuel et collectif. Pour ceux qui y ont accès, il constitue non seulement une source de revenus mais aussi un outil de socialisation et de formation des identités au travers des apprentissages. Ce sont les récits d'individus qui ont vécu cette expérience qui alimentent notre présente réflexion sur les processus de socialisation et de construction des identités.

### **Le fruit commun, espace de socialisation**

Notre démarche, il faut le préciser, n'a d'autre ambition historique que de mettre en perspective les pratiques et représentations actuelles à la lumière des éléments biographiques que nous avons recueillis, dans la mesure où le passé et ses institutions sont sans cesse mobilisés par les acteurs pour juger du présent. C'est donc moins des «faits» que nous nous occupons ici que de la confrontation des récits et discours sur le passé et sur le présent et de ce qu'ils nous apprennent sur *la construction sociale de la réalité*.<sup>9</sup> Ces récits et discours portent sur la phase de socialisation secondaire qui intervient lors des premiers apprentissages socioprofessionnels, ici dans le cadre de l'institution du fruit commun et de l'activité en alpage et, s'ils apportent des informations utiles et recoupées, c'est d'abord au sens que lui donnent les acteurs que nous nous attachons. Les entretiens que nous avons conduits, enregistrés et analysés en 2002 avec trois générations d'élèves d'une commune de Tarentaise couvrent, pour les plus âgés de nos interlocuteurs, près d'un siècle de faits vécus personnellement ou rapportés par les parents et grands-parents. Il faut bien sûr considérer ces informations et appréciations en les resituant dans la spécificité des trajectoires familiales et professionnelles de chacun et dans leur temporalité propre.

Au-delà de ces positions et de ces temps spécifiques, un certain nombre de points communs se dégagent de ces entretiens; ils relatent d'abord les conditions de la gestion de la vie pastorale durant l'inalpage, qu'il s'agisse des techniques, des pratiques ou des règles à observer sur lesquelles s'accordent ces diverses sources orales, confirmées par l'examen d'un règlement local de 1885, conservé au sein des archives du fruit commun, qui en fixe



*Démontagnée sur l'alpage de NDDP en septembre 2002. (Source: Jacques Rémy)*

minutieusement les moindres détails. Nos interlocuteurs, par leur récit des faits eux-mêmes, par la façon dont ils évoquent leur expérience de la vie en alpage comme de la gestion du fruit commun, laissent percevoir la richesse et l'importance d'une telle expérience. Le matériel recueilli lors de l'enquête fait clairement apparaître qu'au-delà de la découverte des pratiques d'élevage et de fabrication en alpage, il s'agit bien de moments fondateurs d'une identité et d'une trajectoire personnelles, qui font entrer dans la communauté des hommes, des adultes et des responsables. Les statuts successifs évoqués s'acquièrent au cours d'épreuves et de mises à l'épreuve dont on garde un clair souvenir et qui marquent comme autant de rites de passage. Le regard rétrospectif et le jugement qui l'accompagnent se font plus ou moins nostalgiques – ils ne manquent pas d'évoquer la rigueur de l'apprentissage – envers ces stades divers d'acquisition de la citoyenneté au sein de la communauté agropastorale. Cette socialisation secondaire, selon l'expression de Berger et Luckmann, prend le relais d'une socialisation primaire vécue au sein de la famille et confronte l'adolescent à l'extérieur, l'engage dans

l'apprentissage d'un métier, ou simplement – comme cela nous semble être le cas ici – dans l'acquisition ou la mobilisation des dispositions et ressources nécessaires, *i. e.* des *habitus*.

Les étapes de cette démarche conduisent le jeune à une succession de fonctions et de positions au sein du groupe qui l'accueille. Il convient de préciser que cette entrée dans l'espace social du fruit commun fait suite à un premier apprentissage familial qui va de la familiarisation avec le bétail, grandement facilitée par les conditions de coexistence qu'organise l'habitat traditionnel (ou de promiscuité, selon le regard qu'on porte sur cette étroite proximité entre l'homme et la vache), aux tâches de gardiennage des animaux de basse-cour, des caprins et ovins et des bovins eux-mêmes dans l'espace domestique proche puis dans les parcours plus éloignés du village; ces dernières tâches sont accomplies en général collectivement par des groupes d'enfants encore très jeunes pour lesquels ces premières missions hors du contrôle parental ouvrent des espaces de liberté, largement utilisés d'après les récits pour réaliser diverses transgressions et exercices d'audace.

La montée à l'alpage, elle, rompt singulièrement avec ces corvées collectives en forme d'escapade. Le jeune désigné pour cette tâche n'est pas accompagné de ses habituels compagnons de jeu dans cet éloignement du foyer familial,<sup>10</sup> il ne va pas non plus retrouver, au sein de l'équipe de travail qu'il rejoint, des jeunes de son âge, mais des adolescents plus âgés et des adultes plutôt rugueux. Ainsi, la position de gardien de génisses à la montagne, à onze ans, «ça été dur aussi»,<sup>11</sup> la fonction de gardien de veaux puis de génisses marque l'entrée dans une équipe constituée sur la base d'une véritable division du travail et d'une nette hiérarchie des statuts comme des revenus. Cette première étape constitue une première véritable coupure avec l'environnement familial. Certes, nous sommes dans une région où l'activité agropastorale initie très tôt aux déplacements aux divers étages de la montagne en fonction des saisons et des activités laborieuses: la famille tout entière déménage au printemps pour les travaux de la vigne dans les maisons du hameau situé en bas du territoire communal. Les enfants en âge scolaire retrouvent à cette occasion leur instituteur ou institutrice dans une école annexe. Plus tard en saison, ce sont au contraire les montagnettes qui sont occupées, entre le niveau du village et celui de l'alpage; les femmes traient les vaches qui broutent l'herbe de ces montagnettes, propriété des familles (toutes ne disposent pas de ces espaces, et encore moins des chalets attenants),



et confectionnent les tommes. Avec l'automne, la descente vers les vignes s'imposera à nouveau. Néanmoins, au cours de cette vie de remues domestiques,<sup>12</sup> la proximité affective n'est jamais rompue, avec une mère, une grande sœur, une tante, en dépit de ces pérégrinations. Tandis qu'en gagnant l'alpage, on entre dans un univers sans femme,<sup>13</sup> où à l'autorité paternelle se substitue celle du fruitier (le fromager), placé à la tête d'un groupe d'hommes menant une vie fort rude.

Les tâches et le statut évoluent: des veaux aux génisses, on passe aux vaches quelques années plus tard, vers 17 ans, recruté pour la garde comme pour la traite et les différents travaux, souvent pénibles, qui découlent de la fabrication en alpage, comme le transport des lourds fromages vers la cave.<sup>14</sup> Ce processus de socialisation secondaire en alpage fait passer les jeunes gens d'un univers à un autre, Durkheim dirait d'une société à solidarité mécanique à une société à solidarité organique, c'est-à-dire marquée par la division du travail et la complémentarité des statuts.<sup>15</sup> En effet, les enfants de ces villages montagnards, éloignés du chef-lieu de canton, ne devaient guère voir de différence entre les activités quotidiennes des uns et des autres, si ce n'est celles de l'instituteur et du curé, même s'ils percevaient très certainement, derrière l'indifférenciation professionnelle, la diversité des situations économiques.<sup>16</sup> Sur l'alpage, ils font l'expérience personnelle du salariat (même modeste lors de leurs débuts), de la variété des qualifications et des statuts, d'une hiérarchie fondée sur la qualification professionnelle, du dépaysement (l'alpage où ils se trouvent recrutés peut être situé sur une autre commune) et de la découverte de l'étranger (bien des fruitiers sont suisses ou italiens), bref de la diversité et de la différence. On sait que l'identité se construit et se reformule dans un va-et-vient incessant entre le même et l'autre, et les jeunes, au travers de cette expérience de l'alpage peuvent apprendre à la fois à s'identifier à cette équipe de travail et à s'en distinguer, évoluant entre la reconnaissance de la compétence du fromager et le regard critique sur certains des membres de l'équipe, restés vieux garçons, dont on dit qu'«ils marchaient qu'au vin, n'importe comment».<sup>17</sup> Cette formation en alternance entre une société paysanne peu différenciée professionnellement et une autre qui se fonde sur la hiérarchie et la division du travail, fait ainsi circuler les adolescents et jeunes adultes entre deux mondes. Cette étape du procès de construction identitaire se déroule sur quelques années, le plus souvent jusqu'au service militaire, autre moment fort de la socialisation des jeunes

hommes. Certains poursuivent au-delà ces activités, tant que les dimensions du collectif de travail familial ne requièrent pas leur présence pour la principale activité qui mobilise ce collectif libéré pour une centaine de jours du soin des vaches, celle de la fauche et de la récolte du foin.

La succession à la tête de l'exploitation constitue une nouvelle étape dans la trajectoire de l'exploitant. Désormais, il entre dans le groupe des sociétaires comme membre à part entière (les anthropologues spécialistes des rites de passage diraient qu'il réintègre la communauté) et se trouve ainsi reconnu au sein du groupe professionnel local. Ce nouveau statut s'accompagne d'obligations diverses, dénommées corvées: entretenir l'alpage, les chemins, les points d'eau, les canaux d'alimentation en eau et d'évacuation du purin des halles, arracher les mauvaises herbes (les vératres en particulier), etc. Chaque éleveur accomplit cette tâche en fonction du nombre de vaches qu'il a inalpées: une journée par vache est due au fruit commun. De membre d'une équipe de travailleurs saisonniers, le jeune exploitant est devenu membre du collectif d'employeurs de cette équipe dont il connaît intimement les pratiques et le comportement, les qualifications comme les faiblesses. Cette connaissance acquise au fil des ans et la distance critique que son nouveau statut d'employeur l'amène à adopter vont lui être bientôt très utiles: un nouvel échelon de l'échelle sociale locale se trouve en effet franchi le jour où ses pairs lui demandent d'assumer une nouvelle fonction, celle de responsable du fruit commun.

C'est avec une réelle fierté que tel interlocuteur nous informe qu'il a été trois ans gérant du fruit commun. Gérant, ou *procurateur* pour les plus anciens, voilà une grande affaire dans la vie des sociétaires du fruit commun. Accéder au statut de gérant est à la fois une obligation et une promotion, un signe de confiance du groupe envers l'impétrant, même si le règlement stipule que cette fonction doit revenir à chacun des sociétaires, à tour de rôle, en fonction du nombre cumulé de vaches qu'il a mises à l'alpage. Néanmoins, ce tour de rôle est vécu par chacun comme une responsabilité éminente, et donc une forme de reconnaissance particulière, l'accession à la plénitude d'un statut d'éleveur et de sociétaire. La responsabilité n'est pas mince. Tout d'abord, il faut embaucher le personnel, même si c'est souvent le même fruitier qui revient d'une année à l'autre, accompagné de quelques collaborateurs attirés. Il faut préparer son logement, même si celui-ci est fort sommaire, amener le ravitaillement, à dos de mulet, tous les dimanches, et





*Traite et pesée du lait en alpage, juillet 2002. (Source: Jacques Rémy)*

descendre le beurre puis le vendre à la sortie de la messe. Ensuite, il faut organiser la pesée du lait, une quarantaine de jours après la montée en alpage et en présence de tous les propriétaires des vaches inalpées, acte économique crucial qui détermine, aujourd'hui encore, la clé de répartition des profits de la saison d'alpage (rituel longtemps accompagné d'une bénédiction du troupeau et d'une messe en alpage). Il faut surtout organiser la vente des fromages, la paie des ouvriers, la répartition des gains entre les sociétaires... L'ampleur de la tâche impose que les gérants aillent par deux, souvent un plus jeune et un plus ancien, et certaines responsabilités, comme celles de la vente des fromages, sont assumées conjointement avec le maire, président d'office du fruit commun.<sup>18</sup>

Ce modèle de trajectoire sociale d'éleveur de Tarentaise, esquissé à partir des évocations de nos informateurs qui s'attachent à y associer une série de pratiques significatives des diverses étapes de ce processus-type,<sup>19</sup> donne à penser que se succèdent dans la vie de ces individus deux formes de socialisation, correspondant à deux formes de groupement identifiées par

Tönnies qui les oppose terme à terme, d'une part la forme communautaire (*Gemeinschaft*), d'autre part la forme sociétaire (*Gesellschaft*),<sup>20</sup> distinction reprise et fortement nuancée par Max Weber. On peut en effet rapprocher certains traits de la représentation de soi qu'offre la communauté villageoise montagnarde d'un *idéal-type* communautaire, où le lien social est fondé sur l'affectif et la tradition, alors que l'équipe mobilisée sur l'alpage offre une forme de lien sociétaire reposant sur des intérêts dont la motivation est rationnelle. Cependant, il apparaît nettement lorsque l'on poursuit l'analyse que la socialisation relève à la fois de ces deux pôles qu'il ne faut pas, comme le souligne Max Weber, les considérer comme des représentations réalistes de la société mais comme des types-idéaux.<sup>21</sup>

La cérémonie de la pesée du lait, qui se déroule en principe, autrefois comme aujourd'hui, le dernier dimanche de juillet, constitue, par ses rituels, un symbole éclairant de ce balancement entre l'idéal communautaire et l'intérêt personnel, entre holisme et individualisme. C'est d'abord le symbole de la concurrence qui oppose les associés: sur le plan économique comme sur celui de l'honneur, chacun aspire à l'emporter et à voir l'une de ses vaches déclarée «reine» car meilleure laitière ce jour-là. C'est le symbole aussi du désir profond des acteurs sociaux de dépasser leurs désaccords: une messe, tout d'abord, puis un repas rassemblent les propriétaires et leurs familles venues du village. C'est le symbole, enfin, de la «résistance» des différenciations sociales à la représentation de l'idéal communautaire à laquelle se livre le groupe des propriétaires attablés: l'équipe salariée du fruit commun, empêchée par les tâches urgentes de gestion du troupeau comme de fabrication du fromage qui lui incombent, ne participe pas à ce repas, et c'est seulement à sa descente de l'alpage que les propriétaires offriront à leurs domestiques un repas de clôture.

### **Groupement pastoral et professionnalisation des identités**

La nécessaire pérennité de la pratique de la pesée du lait, qui demeure la clé de la répartition des gains de la saison d'alpage, ne saurait dissimuler les profondes ruptures survenues ces dernières décennies dans la démographie professionnelle, dans la destinée du fruit commun et dans les formes de la socialisation comme de la sociabilité locale. Qu'on en juge: en 1947, 62 so-

ciétaires détenaient de une à cinq des 119 vaches inalpées dans le cadre du fruit commun; ils n'étaient plus que huit sociétaires du groupement pastoral dans les premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, dont six éleveurs installés sur la commune même, et deux sur une commune voisine. En revanche, le nombre de vaches inalpées est en croissance et a rejoint le chiffre traditionnel de 150 ou 160 bêtes, de race tarine ou abondance. À vrai dire, le fruit commun a disparu à l'automne 1972: les éleveurs âgés décident de ne plus maintenir en vie un système qui leur semblait à bout de souffle et confient leurs vaches à divers alpages de Tarentaise, seules les génisses continuant à paître en été le territoire communal. Cet abandon coïncide – ce que ne pouvaient ignorer les éleveurs sortants, parfaitement informés des évolutions de leur profession – avec la création par le législateur d'une forme nouvelle d'association, le groupement pastoral, qui vient à la fois se substituer aux traditionnels fruits communs de Tarentaise mais aussi proposer des modes d'organisation innovants aux éleveurs d'autres vallées traditionnellement moins tournées vers l'action collective.<sup>22</sup> Cette institution s'inscrit dans une démarche de reconquête d'alpages trop délaissés et une volonté de maintien d'une économie agricole montagnarde susceptible et d'entretenir le paysage (de le conserver «ouvert») et de maintenir un tissu social vivace au-delà des strictes zones de fréquentation touristiques. Ces groupements pastoraux sont fondés sur des bases territoriales élargies et, grâce à d'importantes subventions, des moyens modernes peuvent être acquis pour leur fonctionnement en alpage.

Il faudra cependant attendre neuf ans avant qu'une autre génération assure la relève de l'ancien fruit commun en créant un de ces groupements et assure de nouveau l'inalpage des vaches sur la commune, en 1981. Grâce aux aides à l'investissement, une machine d'alpage mobile permet la traite mécanique, mais le fromage n'est plus fabriqué sur place, et le lait est collecté par la coopérative de Moûtiers. De ce fait, l'équipe de sept à huit hommes nécessaire autrefois sur cet alpage a fait place à une équipe restreinte de deux employés: outre la traite mécanique, l'abandon de la fabrication, la proximité d'une route facilitant le ramassage du lait, la généralisation de l'emploi des clôtures électriques offre un gain de temps considérable pour la gestion et le gardiennage en permettant de modifier très rapidement le contour des parcs. Si la fonction de gérant subsiste et demeure nécessaire, elle n'est plus assumée tour à tour par l'ensemble des sociétaires, au demeurant



très peu nombreux, et c'est donc la même équipe qui en assume la responsabilité depuis la fondation du groupement pastoral, il y a plus de 20 ans.

Pour les jeunes qui sont envoyés faire leurs classes sur l'alpage, ce rite de passage conserve sans nul doute une grande importance pour leur intégration dans le groupe des éleveurs, mais cette étape se situe plus tard dans la socialisation secondaire, laquelle intervient désormais avant tout dans le cadre de l'institution scolaire, en particulier du lycée agricole pour ceux qui se destinent au métier d'éleveur. L'alpage perd ainsi cette fonction de creuset identitaire dont le grand chaudron de cuivre du fruit commun, le *pair*, pourrait être l'image et le symbole. De ce fait, on peut interpréter la coupure entre l'arrêt de 1972 et la reprise de 1981 comme la marque d'une rupture entre deux époques, entre deux modes de socialisation et deux formes de vie sociale, le passage de la proximité à la distance. L'éloignement qu'instaurent le prolongement de la scolarité et les formes imposées de professionnalisation entraîne une méconnaissance de l'espace productif pour les enfants d'origine non agricole de la commune, tandis que la fonction de groupe de référence se voit, partiellement au moins, transférée du groupe local au groupe de pairs éparpillé sur l'espace de plusieurs vallées. Ainsi, entre l'appartenance familiale et l'appartenance au groupe des pairs, il n'y a plus guère d'occasion de partager avec les autres jeunes de la commune ces diverses initiations collectives à l'activité paysanne comme à la découverte de ses espaces que constituaient, par exemple, les corvées de garde des bêtes à la sortie de l'école ou durant les vacances, fondant de durables complicités et aussi de solides inimitiés ou rivalités.

Précisément, le désenchantement du monde agricole se caractérise aujourd'hui en particulier par le passage d'une attitude compréhensive, voire complice, du voisinage des producteurs à une posture plus distante, moins indulgente, voire soupçonneuse. Ainsi les tensions qui traversent de façon pluriséculaire cette commune de haute montagne (le chef-lieu est situé à plus de 1200 mètres d'altitude) se sont-elles déplacées ces dernières années de la concurrence pour l'accès à l'espace productif et de la contestation des modalités de sa gestion à l'usage et aux fonctions de l'agriculture et de l'espace. Alors qu'une commune voisine réduit la surface de pâture en alpage en réalisant des captages et donc des aires de protection alentour, les chasseurs de la commune (eux-mêmes en conflit avec ceux de cette même commune voisine

à propos de leurs territoires de chasse respectifs) rejettent les accusations des agriculteurs qui leur reprochent la prolifération des sangliers et les dégâts qu'ils occasionnent en particulier sur l'alpage et les accusent en retour de mal gérer l'alpage, piétiné autour des aires de traite et sur lequel les végétations adventices proliféreraient.

Quant aux villageois, ceux qui sont d'origine agricole, souvent propriétaires de parcelles louées aux agriculteurs en activité, critiquent l'entretien insuffisant de leur bien, l'embroussaillage de la commune, les talus non fauchés et l'abandon pur et simple des parcelles les plus éloignées. D'autres font valoir que les effluents d'élevage sont loin d'être épandus selon les règles de l'art et qu'une partie se retrouve dans les ravins ou au mieux au fond de carrières, dépôts de fortune à l'étanchéité douteuse. Cependant, tous reconnaissent également à l'agriculture des fonctions positives et une contribution essentielle à l'entretien du paysage, même si le recul des surfaces exploitées est, ici comme ailleurs, indéniable, comme en témoignent les comparaisons entre photos aériennes ou même entre cartes postales.

L'évolution des formes de socialisation n'est pas pour rien dans ce nouveau regard distant sur l'agriculture et les agriculteurs, mais la reformulation des attentes de la société dans son ensemble envers son agriculture intervient pour une part croissante dans ces interrogations et ces nouvelles représentations du métier et du monde agricole. Que pèsera l'agriculture dans cette région où le tourisme constitue une ressource considérable et vient bouleverser de proche en proche le marché foncier, y compris dans les communes jusqu'alors préservées (ou demeurées à l'écart) des grands aménagements et du statut de station de sport d'hiver? En attendant de se trouver prise à son tour dans le maelstrom de la spéculation foncière que certains projets d'aménagement laissent prévoir, la commune réaffirme chaque année son identité agropastorale en mettant en scène son passé lors de sa fête annuelle, le dernier dimanche d'août. On voit alors les anciens mimer les divers métiers de l'agriculture locale à l'aide des outils, mécanismes et matériels de jadis et le grand chaudron de cuivre de naguère reprendre du service, celui où s'élabore, en même temps que le savoureux fromage de beaufort, la potion magique qui redonne vie au mythe d'une identité collective communale, du moins le temps que dure la fête.



## Notes

- 1 Je suis tout particulièrement redevable à ma collègue Isabelle Mauz, du Cemagref de Grenoble, avec qui ont été conduites les enquêtes orales comme les recherches archivistiques sur lesquelles s'appuie la présente analyse, dont je porte seul la responsabilité. Je tiens également à remercier nos divers interlocuteurs, qui nous ont reçus et informés avec courtoisie et nous ont permis d'observer les activités et les moments forts de la vie de leur alpage.
- 2 G. Pérouse, *Inventaire sommaire des archives départementales de la Savoie antérieures à 1793*, tome I: *Archives communales*. Arrondissement d'Albertville (introduction), Chambéry 1911.
- 3 M. Jollivet (sous la dir. de), *Sociétés paysannes ou lutte de classe au village*, Paris 1974.
- 4 H. Viallet, *Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde: Beaufort du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Annecy 1993.
- 5 P. Arbos, «La vie pastorale dans les Alpes françaises. Étude de géographie humaine», *Bulletin de la société scientifique de l'Isère*, n° 43, 1922, pp. 1–716.
- 6 C.-M.-J. Despine, «Essai sur les biens communaux du duché de Savoie», *Mémoires de la Société Royale Académique de Savoie*, VIII, 1837, p. 11.
- 7 *Ibid.*, p. 13.
- 8 E. Bruttin, *Essai sur le statut juridique des consortages d'alpages valaisans*, Sion 1931.
- 9 P. Berger, T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris 1986 [1966].
- 10 Tous ne connurent pas cette expérience et nous ne disposons pas des informations qui nous permettraient d'établir le pourcentage d'une classe d'âge qui empruntait cette voie, ni même les principes de ce recrutement. Nous observons cependant que les éleveurs ou anciens éleveurs interviewés ont suivi ce parcours, ce qui semble renforcer notre hypothèse sur sa fonction de «professionnalisation» (le terme lui-même est anachronique).
- 11 Une montée à un âge aussi précoce, si H. Viallet la mentionne comme usuelle au XVIII<sup>e</sup> siècle, semble être due ici aux circonstances: dans le cas de notre interlocuteur, c'était durant les combats de l'été 1944 et cette mobilisation à l'alpage n'a duré que 15 jours. Cette fonction de berger des veaux puis des génisses semble réservée dans la génération suivante aux adolescents de 15–16 ans.
- 12 J. Rémy, «Une vie de remues ménages. Mobilités agropastorales en Tarentaise», in: L. Lorenzetti, A.-L. Head-König, J. Goy (sous la dir. de), *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18<sup>e</sup>–20<sup>e</sup> siècles*, Berne 2005, pp. 57–70.
- 13 Les enquêtes orales que nous avons recueillies sont concordantes sur cette absence de présence féminine. Cependant, H. Viallet atteste, sans nul doute possible, la présence régulière d'une jeune femme occupant la fonction de séracière, dans le Beaufortain du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour la Tarentaise, Jacques Buttin écrit ceci: «Souvent, on trouve encore à la montagne une ménagère appelée la sérachière. Elle est chargée de faire la cuisine pour tous ces hommes; s'il n'y en a, c'est un domestique qui est chargé de ce soin.» J. Buttin, *Étude juridique sur les fruits communs dans les montagnes de Tarentaise*, Grenoble 1943.
- 14 Pour le détail de l'organisation de l'alpage et des fonctions (pachenier, séracier, fruitier...), voir H. Viallet pour le Beaufortain et J. Buttin pour la Tarentaise.
- 15 E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris 1893.
- 16 P. Fleury, *La lutte pour le communal dans une communauté montagnarde de Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle (Saint-Maxime de Beaufort, 1738–1792)*, Paris 1985.
- 17 «Ils comptaient un bonhomme pour vingt vaches, donc il y avait tout de suite entre huit et dix bonshommes par alpage [...] Ah et puis bon les gens étaient moins difficiles, c'était pas la même vie; il y avait beaucoup de célibataires, des gars – pour nous, c'étaient déjà des vieux, parce que nous, on avait quinze ans, dix-huit ans – qui avaient quarante-cinq – cinquante ans, mais bon, c'étaient des célibataires, fallait juste leur amener la caisse de

pinard et puis tout allait bien, la bouteille de gnôle et compagnie, c'était folklo, hein.» (agriculteur né dans les années 1950) Comme le fait observer Isabelle Mauz, l'alpage fonctionne aussi comme système d'exclusion, ou du moins de relégation pour ces célibataires, semblables par certains points à leurs «collègues», bergers célibataires des Pyrénées, que l'historiographie approche par les travaux sur les modes de transmission des biens.

- 18 Pour un aperçu des luttes anciennes dans une commune de Tarentaise entre ces deux institutions, celles du fruit commun et la municipalité, cf. J. Rémy, «Les bichets d'herbe du fruit commun. Jouissance, partage et transmission d'un bien-fonds immatériel dans une commune de Tarentaise (Savoie)», in: G. Béaur, C. Dessureault, J. Goy (sous la dir. de), *Familles, Terre, Marché. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes 2004, pp. 47-59.
- 19 En employant les termes «modèles» et «processus-type», nous ne voulons pas signifier qu'il n'existe qu'un type de parcours de jeune habitant d'une commune montagnarde sous la troisième ou la quatrième République. Il s'agit bien d'un parcours type, mais parmi bien d'autres et tous n'empruntaient pas cette voie. D'autres formes de socialisation secondaire existaient. De même nous n'avons évoqué ni les migrations saisonnières, vers Marseille en particulier, ni le colportage vers la Suisse ni l'émigration, pas plus que le travail à l'usine proche...
- 20 F. Tönnies, *Gemeinschaft und Gesellschaft (Communauté et Société)*, Paris 1977 [1887], cité par C. Dubar, *La socialisation*, Paris 2004, pp. 90-93.
- 21 M. Weber, *Économie et Société*, Paris 1971 [1921].
- 22 Le groupement pastoral fut institué par la loi du 3 janvier 1972. Structure d'exploitation collective, il réunit les éleveurs qui acceptent de mettre leurs animaux dans un troupeau commun en vue de l'exploitation rationnelle des pâturages de montagne. La forme juridique du groupement relève du choix des membres associés.

**Leere Seite**  
**Blank page**  
**Page vide**